

## Froid - Certification environnementale catégorie I

Obtenez votre certificat environnemental des techniciens frigoristes de catégorie I et répondez à la réglementation européenne !



### Formation continue

Que vous soyez professionnel en activité, curieux ou passionné par un domaine, formez-vous avec notre Formation Continue tout au long de votre vie !

## Obtenez votre certificat environnemental des techniciens frigoristes de catégorie I et répondez à la réglementation européenne !

Cette formation vise à l'obtention de la certification environnementale des techniciens frigoristes de catégorie 1 et répond au règlement (CE) n° 303/2008 du 02/04/2008 de la Commission Européenne relative aux équipements fixes de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur contenant certains gaz à effet de serre fluorés.

### PROGRAMME :

3 jours de révision aux épreuves théoriques, aux pratiques de montage et brasage, ainsi que de la manipulation des fluides frigorigènes.

### Examen :

- Epreuve théorique ;
  - Epreuve pratique : montage et brasage, manipulation des fluides frigorigènes.
- Pour réussir, le candidat doit obtenir minimum 50% dans chaque branche ET une moyenne de 60% au total.

**Important :** dans la mesure où nous devons prévoir un Jury de longue date et acheter les matières premières, aucune dérogation ne sera acceptée pour une absence à l'examen.

En cas d'absence - pour quelque raison que ce soit - le prix d'un examen Certification froid environnemental de catégorie 1, seul, sera de 450€ (aussi bien en 1ère, qu'en 2ème session).

### SYLLABUS :

Le syllabus est envoyé à chaque participant, par mail, 7 jours avant le début des cours. Vérifiez bien que l'encodage de l'adresse mail de ce dernier soit correcte lors de l'inscription.

## objectif

Obtention de la certification environnementale des techniciens frigoristes de catégorie I conformément au règlement (CE) n° 303/2008 du 02/04/2008 de la Commission Européenne.

## Détails sur la formation:

## Public cible

**Formation destinée aux techniciens frigoristes** ayant la maîtrise des techniques de brasage, de cintrage et de manipulation des fluides et souhaitant obtenir la certification environnementale de catégorie I.

**Pour les chauffagistes et les électriciens** souhaitant obtenir la certification environnementale de catégorie I, nous **recommandons vivement** de suivre au préalable les 2 modules de préparation : Brasage **et** Manipulation des fluides.

**PRÉREQUIS :**

Être frigoriste ou exercer un métier dans le secteur du froid.

Avoir suivi les 2 modules de préparation à la Certification froid : "Brasure" et "Manipulation des fluides" est un atout pour réussir l'examen, surtout si le candidat a peu d'expérience dans le métier.

**DETAILS SUR LA FORMATION**

Certificat environnemental des techniciens frigoristes.

**Prix:** 1675 €

**Durée:** 32h00

**Dates:**

• 26/05 - 27/05 - 29/05 et 01/06/2026

**Horaire :** de 8h30 à 17h00

**Lieu :** efp - 292b Rue de Stalle - 1180 Uccle

**Places:** Min. 4 - Max. 8

**CONDITIONS D'ADMISSION**
**Matériel :**

• Se munir de vêtements de travail et de chaussures de sécurité.

**L'identité du candidat peut être demandée à tout moment, notamment lors de formations/examens certifiants.**

**Le coût de la formation est à payer à l'inscription.**

Vous êtes apprenant ou vous avez déjà suivi une formation continue à l'efp dans l'année en cours ? Envoyez vos coordonnées par mail à [fc@efp.be](mailto:fc@efp.be) pour découvrir si vous pouvez bénéficier d'une réduction sur votre prochaine formation ?